



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

Les arbres et la végétation en général sont directement en phase avec les valeurs du camping. Ceux-ci sont partie intégrante de l'équilibre et de la survie de l'écosystème de la filtration du sol en captant les contaminants, tels les phosphates, qui nuisent à la qualité et à la survie de notre lac. De plus, ils procurent un couvert qui protège notre environnement de la chaleur et filtre l'air en captant le carbone, tout en donnant nourriture et habitat à la faune en général sur notre terrain. Ils permettent aussi l'équilibre des nappes phréatiques et empêchent l'érosion en retenant le sol.

La végétation est un bien commun, nous en bénéficions tous et nous en sommes tous responsables à part égale. Nous pensons qu'il est important de préserver et de développer la végétation pour en maximiser ses bienfaits. Le verdissement de toutes les zones dénudées sera encouragé et valorisé afin de collaborer à baisser la température de notre zone et ainsi favoriser la baisse de la température de l'eau de notre bordure de lac qui se réchauffe.

En résumé, les grandes règles à respecter :

- Aucun arbre en santé ne pourra être coupé (les cèdres sont des arbres).
- Peu importe la taille de la branche, aucune coupe ne sera permise (sauf une coupe d'urgence).
- Pesticides et engrais chimiques interdits.
- Plus c'est vert, mieux c'est!

Arbres / Haies / Arbustes

Comme ce sont les plus importants de notre écosystème et qu'ils peuvent être sensibles aux insectes, aux maladies et aux blessures, leur entretien sera réservé à des spécialistes.

Aucun arbre en santé ne pourra être coupé.

Arbres feuillus et conifères :

- Il y aura un émondage annuel par un professionnel (branches mortes, malades, mal formées, etc).
- **Peu importe la taille de la branche, aucune coupe ne sera permise.** Sachant que la taille d'une branche, aussi petite soit-elle, faites au mauvais endroit par rapport au bourgeon, à son angle de coupe, à la qualité de la lame et à sa position peut nuire à la croissance future et à la santé de cette branche et ensuite déséquilibrer la couronne de l'arbre et favoriser son dépérissement incluant le développement de maladies: toute taille devra être exécutée par des professionnels. Les dernières normes de taille rédigées par les professionnels suggèrent d'intervenir le moins possible dans la structure et la forme naturelle de l'arbre.



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

- La coupe de branches menaçantes ou nuisibles sera permise et exécutée par un professionnel. Une coupe d'urgence se fera par un associé pour enlever les portions dangereuses (Ex: lors d'un orage) et non enlever une branche au complet. La coupe finale se fera par un professionnel.
- Le reboisement des zones dénudées et le remplacement des arbres malades seront planifiés par le comité en s'inspirant du répertoire de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec et en laissant pousser naturellement la flore existante quand c'est possible avec surveillance en éliminant au fur et à mesure des espèces exotiques envahissantes.
- La coupe d'un arbre en santé ne pourra se faire qu'en dernier recours, si cela est la seule solution pour une situation particulière. Cette décision doit être approuvée par le comité.

Haies et arbustes :

- Il y aura à contrat une taille annuelle générale des cèdres au printemps, plus une taille sélective plus tard dans la saison pour contrôler certains végétaux plus fragiles ou envahissants (tels certains cèdres).
 - Une coupe bi-annuelle sur certains cèdres permettra de contrôler les grands cèdres.
 - Pour les cèdres qui prennent trop de place et que nous ne sommes pas capables de réduire avec des coupes bi-annuelles, la stratégie pourrait être de couper les branches de la base incommode et de garder la tête. Cette décision sera prise par notre spécialiste externe au moment venu.
- Tout ajout devra être validé par le comité. Le verdissement sera toutefois fortement encouragé, **plus c'est vert mieux c'est!**
- La relocalisation ou le remplacement de petits arbustes (1m et moins) pourra être possible avec l'accord du comité

Potagers :

- Les potagers seront permis sur les terrains s'ils sont entretenus adéquatement et sont d'une apparence soignée.
- Si cela intéresse certains associés, une partie de terrain de l'autre côté de la piste cyclable sera prêtée pour la création d'un jardin communautaire. Un budget sera alloué pour la mise en place initiale et un comité dédié sera formé.



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

Plantes vivaces et annuelles :

- Autoriser les plantes vivaces et annuelles sans restrictions à l'exception des espèces envahissantes. Une liste sera dressée avec les plantes à interdire (ex: aegopodium, phalaris, etc.)

Gazons :

- Les associés souhaitant être avant-gardiste pourraient remplacer graduellement le gazon par d'autres couvre-sol comme du trèfle (Avantages: fleurs pollinisateurs, fixe l'azote et pas besoin de tondre)
- Il est suggéré de laisser le gazon plus long en période de canicule. Quand on le coupe, il est bénéfique pour optimiser sa croissance d'enlever que le tiers de sa hauteur.
- Minimiser les zones de gazon et laisser pousser la flore indigène aux endroits où cela est possible afin de rafraîchir le sol, augmenter la biodiversité et rétablir l'équilibre écologique du site. Des cornouillers, saules, rosiers sauvages, aulnes, quenouilles,, marguerites, épervières, achillées, verge d'or et une multitude d'autres plantes indigènes à fleurs et fruits sont déjà présents si on leur donne la chance de pousser.
- Ne pas mettre de terre ou de gravier par-dessus les milieux humides car c'est un filtre naturel. Il faut être patient en début de saison.

Points généraux:

- Toutes application de **pesticides ou d'engrais de synthèse (chimiques), sont interdits** sur l'ensemble du terrain de camping.
- On encourage les associés à utiliser des produits ménagers bio-dégradables.

Fin du plan

La suite vous permet de pousser la réflexion et vos connaissances encore plus loin



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

Protection de l'équilibre de notre écosystème = La santé de sa flore, sa faune, son lac = Croissance de la valeur de notre investissement

Qu'est-ce qu'un écosystème: Système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent.

Notre biotope : le terrain de camping, sa berge et plage, sa lumière, sa température, la qualité de son sol, ainsi que celle de son eau (nappe phréatique, puits, lac d'argent, ruisseaux) et de son air.

Notre biocénose : L'ensemble des êtres vivants qui peuplent le camping et son lac :

- les producteurs (les végétaux chlorophylliens) : arbres feuillus et conifères, arbustes, vivaces, annuelles, aquatiques et terrestres, indigènes, etc.;
- les consommateurs (animaux herbivores et carnivores : araignées, limaces et moules, papillons, abeilles et autres insectes, grenouilles, lézards, poissons, tortues, oiseaux, écureuils, renards, humains (nous les CAMPEURS), etc.);
- les décomposeurs (champignons, bactéries et certains animaux incluant des insectes);

Faits importants à comprendre :

Tous les constituants de l'écosystème sont dépendant d'un autre constituant. Ils sont tous interreliés et jouent un rôle vital dans leur survie propre et celle de l'ensemble de l'écosystème. Ex : moins il y a de producteurs (arbres, fleurs sauvages, etc.) et plus les consommateurs (abeilles, monarque, etc.) disparaissent. Ainsi les décomposeurs n'ont plus rien à décomposer, meurent, le sol s'appauvrit, se dénude, se réchauffe, se désertifie et meurt.

Les responsables :

LA DESTRUCTION ET LE MORCELLEMENT DES HABITATS : coupe à blanc, coupe d'arbres en santé, destruction du couvert végétal, déboisement pour développement domiciliaire ou autres projets, détournement des cours d'eau, etc.

LA POLLUTION : produits nettoyants non-biodégradables, engrais chimique, pesticides, déchets de surconsommation, déchets humains et agricoles, etc.

Résultats concrets sur notre patrimoine :

Réchauffement du lac et baisse de son niveau. Il y a moins d'espèces de poissons différents et de plantes aquatiques différentes et plus de développement d'espèces exotiques envahissantes comme le myriophylle à épis, le phragmite, menace de moules zébrées, algues bleues, etc.



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

Menace :

La fermeture de la plage occasionnellement, le dépérissement du lac et sa fermeture complète à long terme.

Solutions et actions à prendre

- Maintenir et protéger ce qui est existant de notre écosystème actuel (Nos producteurs : tous les végétaux en santé et non menaçant).
- Bonifier en augmentant graduellement et autant que faire se peut la biodiversité de nos producteurs (notre couvert végétal) et en prendre soin religieusement. Ainsi, la diversité et la quantité des consommateurs (petits animaux utiles) et décomposeurs (micro-organismes utiles) augmenteront et les espèces envahissantes nuisibles seront plus facile à contrôler.
- Faire de notre patrimoine commun, notre camping, un sanctuaire protégé où l'action de l'homme est réglementée voire interdite dans certaines situations horticoles.
- S'informer, s'éduquer et comprendre le fonctionnement d'un écosystème, être à l'affût des nouvelles découvertes scientifiques afin d'être conscient de l'impact de nos interventions et de nos décisions sur notre bien commun.
- Prendre des décisions et poser des actions en respectant et en se référant aux plus récentes normes scientifiques environnementales et horticoles en vigueur au moment de la prise de décision.



Plan de protection et de valorisation de notre écosystème

Autres points et notes:

- Voici un exemple de la température au sol selon la présence de végétaux ou non (source scientifique non précisée, mais donne une idée du principe).



- Pour infos additionnelles: Écouter l'étude du bassin versant conférence Agri-réseau (le site d'Agrireseau ne répond pas au moment de l'écriture de ce plan).
- Pour le futur: Idée de créer des petits marais filtrant dans les ruisseaux polluants qui se déversent dans le lac (à faire par des professionnels).
- Répertoire: Banque de végétaux rustiques (infos existantes à consulter au besoin)
- La Myrica gale va très bien sur le bord de l'eau (une plante magique)